

EXTRAIT DU REGISTRE D ARRETES DU MAIRE

Objet : Définition d'un périmètre de sécurité sur les parcelles cadastrées section AR n°204 et section AR n°34

N/Réf. : **AR2024/056**

Le Maire d'OLEMPS,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article 2212.2,

VU le code de la construction et de l'habitation, spécialement l'article L 511.9,

VU la demande de désignation d'expert faite par la commune d'Olemps, adressée au Tribunal Administratif de Toulouse en date du 1^{er} août 2024,

VU l'ordonnance du Tribunal Administratif de Toulouse en date du 2 août 2024 et la visite sur place réalisée par l'expert ainsi nommé le 03 août 2024,

VU la procédure en-cours de mise en sécurité du bâtiment (grange) situé sur la parcelle section AR n°204 au 130 rue de La Garrigue, propriété de Mme ENJALBERT Juliette, jouxtant la propriété de Mme VEROL Christine, située sur la parcelle section AR n°34 au 48 rue du Calvaire à Olemps,

CONSIDERANT qu'il est nécessaire de pourvoir à la sécurité des personnes directement ou indirectement menacées par la procédure en cours,

ARRETE

Article 1 : Il est établi un périmètre de sécurité sur les parcelles visées dans l'objet du présent arrêté.

Article 2 : Ce périmètre est matérialisé au moyen d'un ruban bicolore :

- sur la parcelle section AR n°204 entre la petite porte et la porte cochère, situées de part et d'autre du bâtiment de Mme ENJALBERT Juliette visé par la procédure de mise en sécurité (grange),
- à l'angle de la parcelle section AR n°34 (côté cour, chez Mme VEROL Christine) afin de condamner l'accès à l'escalier et au balcon.

Article 3 : L'accès est interdit dans l'enceinte des périmètres susvisés, à compter de la date du présent arrêté et ceci jusqu'à la main levée de la procédure de mise en sécurité.

Article 4 : Madame le Maire et Monsieur le Commandant Divisionnaire de la Police Nationale de Rodez sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera notifié aux propriétaires susvisés et à l'expert, architecte DPLG, désigné par le Tribunal Administratif de Toulouse.

Fait à Olemps, le 06 août 2024

